

Lisses, le 27 mai 2020

Test à partir du 2 juin :

Retour aux conditions habituelles d'entrée dans 17 écocentres

Les écocentres ont réouvert leur portes depuis le lundi 11 mai et, afin de réguler le flux d'usagers, des conditions d'accès spécifiques ont été mises en place depuis le 18 mai. Dans de nombreux écocentres, la fréquentation est désormais redevenue normale.

Ainsi, à compter du 2 juin, le Siredom va tester de revenir aux conditions normales d'entrée dans 17 écocentres :

- Présentation du badge
- 5 m² par passage maximum
- Gratuit pour les particuliers dans la limite de 40 passages par an

Liste des 17 éco-centres concernés : Amponville, Corbeil-Essonnes, Egly, Epinay-sur-Orge, Etréchy, Lardy, Le-Coudray-Montceaux, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Montgeron, Noisy-sur-Ecole, Nozay, Ris-Orangis, Saclas, Saint-Germain-Lès-Arpajon, Saint-Pierre-du-Perray, Vert-le-Grand.

Seuls les écocentres de Ballancourt-sur-Essonne, Morangis et Saint-Michel-sur-Orge, encore fortement fréquentés, conserveront les conditions d'entrée restrictives (1 fois par semaine et accès régulé selon le numéro de plaque : plaque paire/jour pair, plaque impaire/jour impair).

Les écocentres situés sur les communes d'Etampes, de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'Athis-Mons et de Vigneux-sur-Seine restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

La crise sanitaire n'étant pas pour autant terminée, certaines dispositions restent valables pour garantir la plus grande protection possible des usagers et des agents :

- Le port du masque est recommandé ;
- Le nombre de véhicules dans les écocentres sera limité selon la taille de l'écocentre
- Merci de préparer votre venue en **triant préalablement vos déchets** par catégorie, vous ne perdrez pas de temps sur place et aiderez à fluidifier le trafic.

Nos agents sont là pour vous accompagner, protégez-les en vous protégeant et en respectant les consignes et les gestes barrières. En aucun cas, les agents ne manipuleront les déchets apportés par les usagers. Merci de votre compréhension et prenez soin de vous et de vos proches.

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture de chaque écocentre sur notre site internet : <http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/24-eco-centres-a-votre-disposition/>

A propos du SIREDOM

Le Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise les déchets ménagers produits par plus de 900 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Acteur de l'économie circulaire, le syndicat s'engage pour un meilleur tri des déchets et leur valorisation (production d'énergie et de recyclage) tout en maîtrisant les coûts de son service. Il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le Siredom développe les outils pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention, réduction et tri des déchets.

En savoir plus : www.siredom.com - Suivez-nous sur Facebook et Twitter : @siredom